Grandir Ensemble - Espace pour l'Enfance
Espace scolaire Bliligual School
Espace petite enfance Emmi Pikler
Espace famille

Dakar, le 6 Avril 2026

Charte d'accueil 2026-2027 : Le cadre financier

Bonjour chers parents,

Le cadre financier définit les différents frais liés à l'accueil de votre enfant à Grandir Ensemble durant l'année scolaire ainsi que les modalités de règlement de ceux-ci.

Il informe sur le cadre mis en place lors de certaines situations afin de les gérer ensemble dans les meilleures conditions.

Le service administratif de l'établissement (secrétariat et direction) est à votre écoute pour toutes vos suggestions concernant la mise en œuvre de ce cadre financier.

Nous vous confirmons notre engagement à vous proposer des tarifs adaptés à la qualité de l'accueil proposé et aux frais de fonctionnement, avec un engagement éthique et solidaire, afin que chaque famille puisse respecter la grille tarifaire qui sera validée lors de l'inscription de votre enfant.

1) Organisation de l'année et des frais scolaires

A. Durée de l'année scolaire

En inscrivant votre enfant, vous vous engagez à poursuivre son accueil sur une année scolaire :

- jusqu'à la fin du mois de juin pour l'espace scolaire Bilingual school
- jusqu'à la fin du mois de juillet pour l'espace petite enfance Emmi Pikler

La fin de l'année scolaire se terminant le 31 juillet à l'espace petite enfance Emmi Pikler, nous vous remercions de nous informer au plus tard au mois de Mars si vous souhaitez interrompre l'accueil de votre enfant le 30 juin.

Départ en cours d'année

Si vous souhaitez interrompre l'accueil de votre enfant en cours d'année, nous vous remercions d'adresser à la direction, un courrier ou un e-mail 30 jours avant la date souhaitée pour bénéficier de la levée de votre engagement financier à compter de la date annoncée.

B. Les frais d'inscription

Ces frais doivent être réglés à l'inscription de votre enfant et leur paiement valide celle-ci.

Ils incluent :

- l'assurance responsabilité civile scolaire de votre enfant
- les frais de maintenance et d'aménagement tout au long de l'année
- nos outils de communication numérique
- les frais de festivités.

Certaines situations logistiques peuvent ponctuer une année scolaire. En voici quelques-unes sur lesquelles nous souhaitons vous apporter quelques précisions :

- Vous souhaitez désinscrire votre enfant avant la rentrée scolaire :
  Les frais d'inscriptions ne pourront vous être retournés. La place laissée vacante pourra être réattribuée à un autre enfant.
- Votre enfant ne peut effectuer sa rentrée scolaire dès le mois de Septembre :
  Si la rentrée de votre enfant est décalée pour raisons familiales, les frais de scolarité du mois de Septembre seront dus à l'établissement et garantiront la conservation de sa place pour cette année scolaire.
- Vous souhaitez désinscrire votre enfant en cours d'année :
  Nous vous remercions d'adresser un courrier à la direction 30 jours avant la date souhaitée. Dans ces conditions, le mois d'accueil débuté devra être réglé le 5 du même mois au prorata des jours qui seront effectués. Dans le cas contraire, le mois d'accueil débuté devra être réglé dans son intégralité.

C. Les frais de festivités

Nous avons à cœur de proposer à certains moments-clés de l'année des évènements festifs et conviviaux pour réunir notre communauté et les célébrer ensemble :

- « L'Arbre de Noël » est organisé au mois Décembre. Jolie fête à partager en famille, votre enfant recevra un cadeau pédagogique et assistera à une belle animation
- La « Graduation Kids » des écoliers clôt l'année scolaire. Ce projet préparé en classe est un grand évènement à vivre tous ensemble pour célébrer leurs réussites.
- La « fête des petits » de l'espace petite enfance Emmi Pikler invite les tout-petits et jeunes enfants à venir partager en famille un joli moment animé à un rythme adapté, entourés par l'équipe petite enfance, pour clore cette année d'accueil
- Des sorties pédagogiques peuvent également être proposées, selon les possibilités qui nous sont offertes et les thèmes d'intérêt des enfants.

Vous serez informés de l'ensemble de ces festivités par les voies de communication habituelles (via Kidizz prioritairement).

D. Les photos

Des photos sont prises lors des festivités organisées dans l'établissement. Elles vous seront transmises par voie numérique mais nous vous proposons également un service d'impression. Vous pourrez envoyer les photos souhaitées par email à grandirensembledakar@gmail.com.

E. Les fournitures

Des fournitures vous seront demandées et certaines sont proposées à la vente :

- le kit de lavage du nez
- le Pack Rentrée incluant certaines fournitures scolaires à un tarif avantageux dont le montant vous sera fournis à la rentrée et 2 blouses scolaires
- Les blouses d'écoliers de rechange

2) Règles de paiement des frais scolaires

A. La facturation

Vous recevrez une facture mensuelle dont le montant doit être réglé le 5 du mois en cours, c'est-à-dire que la facture du mois de Septembre doit être soldée le 5 Septembre (ou par anticipation).

Il vous est possible de régler un mois, 2 mois, le trimestre, ou l'année scolaire, en respectant la date de règlement du mois en cours.

B. Le règlement des frais

Différents modes de paiement sont à votre disposition :

- par espèces ou par chèque payés directement auprès du secrétariat (ouvert de 8h à 17h du lundi au vendredi). L'équipe pédagogique ne pourra recevoir aucun règlement à transmettre.
- par paiement dématérialisé via wave / orange money au 78 124 19 42 avec envoi du justificatif de transfert
- par virement bancaire (le numéro de compte est disponible sur demande) avec envoi de l'ordre de virement

Une notification doit être envoyée au 77 304 73 50 (accueil et secrétariat) pour tout règlement effectué en dehors du secrétariat par mobile money ou virement.

Le suivi de facturation vous est délivré sur demande dans un délai de 48 heures.

Certaines situations peuvant se présenter au cours de l'année, voici le cadre qui les organise :

- retard de paiement : une notification vous sera transmise le 10 du mois en cas de retard de paiement. Sans réaction de votre part, nous nous réservons le droit de refuser temporairement l'accueil de votre enfant accepté à partir du 20, jusqu'au règlement complet de la facture.
- difficultés transitoires : si vous veniez à rencontrer des difficultés ponctuelles dans le règlement des frais, nous vous invitons à nous en faire part. Si ces difficultés persistent plus de 2 mois consécutifs, sans engagement respecté par le paiement des frais dus sous quinzaine, nous nous réservons le droit de refuser temporairement l'accueil de votre enfant accepté à partir du 15, jusqu'au règlement complet de la facture.
- difficultés prolongées : si vos difficultés persistent malgré le cadre mis en place pour vous accompagner (mise en place d'un échéancier de paiement par exemple) et ne pouvez respecter vos engagements financiers vis-à-vis de l'établissement, nous serons dans

l'obligation de suspendre l'accueil de votre enfant jusqu'au règlement des sommes dues et transmettront votre dossier financier aux autorités compétentes le cas échéant.

3) Les tarifs en FCFA (T.T.C.)

Pour cette année 2026-2027, une petite hausse s'appliquera sur les frais de restauration qui sont dorénavant soumis à la T.V.A. (18%).

a) Frais d'inscription

A régler à l'inscription	Pour 1 enfant	Pour 2 enfants et plus
Frais de réinscription	75 000	70 000
Frais de 1ère inscription	80 000	75 000

b) Tarifs à l'espace petite enfance Emmi Pikler :

Accueil à la crèche	Tarif Bébé de 2 mois à 9 mois	Tarif Jeune enfant à partir de 9 mois
5 jours /semaine	100 000	113 500
4 jours /semaine	85 000	98 000
Demi-journée 5 jours / semaine	65 000	75 000
Demi-journée 4 jours /semaine	60 000	70 000
Accueil ponctuel Si forfait - de 5j /semaine	4 500 La demi-journée	6 000 La journée
Tarification des retards : Départ après 18h	1000 / 15 min	

A partir de l'âge de 9 mois, votre enfant passera du tarif bébé au tarif jeune enfant

c) Tarifs à l'espace scolaire Bilingual School :

Accueil à l'école	Forfait demi-pensionnaire	Forfait externe	Les matinées
Maternelle : Toute Petite Section et Petite Section	98 500	75 000	65 000
Maternelle : Moyenne Section et Grande Section	98 500	75 000	
Elémentaire : C.P.	98 500	75 000	

N.B. :

- le forfait demi-pensionnaire inclut le déjeuner qui est pris à l'école

- le forfait externe n'inclut pas le déjeuner qui est alors pris à la maison

- les matinées d'école débutent à 8h et se terminent à 11h45 en classe de T.P.S. et P.S.

- après 16h, votre enfant présent à l'école sera automatiquement accueilli au Fun Club qui sera facturé en « Fun club accueil occasionnel ».

d) Tarifs du périscolaire :

« Fun Club »	
Accueil occasionnel	1 000 / goûter
4 jours /semaine au mois	11 000 / mois
Tarif fratrie au mois	5 500 / mois
Tarification des retards : départ après 17h00	1000 / 15 min
Les Ateliers de Grandir Ensemble	
Plusieurs formules sont proposées avec un tarif interne et un tarif externe. Les informations vous seront communiquées dès la rentrée.	

A l'inscription de votre enfant, nous vous inviterons à confirmer que vous avez bien pris connaissance de l'ensemble de ces informations.

Cordialement,

Mme Gaëlle ROUSSEL DIOUF



Grandir Ensemble – Espace pour l'enfance est une entreprise éducative immatriculée sous le NINEA : 009540487.
Nous sommes situés 19 Cité Ady Niang à Maristes 2, sur la commune de Hann Bel-Air à Dakar.
Pour nous contacter par téléphone, veuillez composer le 77 304 73 50 et le 33 832 95 03.
Pour le mailing, veuillez nous écrire à grandirensembledakar@gmail.com